

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 58

Artikel: Le féminisme après la guerre

Autor: Pronier, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'après le texte de loi définitivement voté par le Grand Conseil, il est créé une caisse cantonale d'assurance contre le chômage dans les industries dites de guerre, dont la liste sera arrêtée par le Département du Commerce et de l'Industrie. Cette caisse sera alimentée notamment par les versements des patrons comme par ceux des employés, dans la proportion suivante : pour le patron, 55 centimes par jour par ouvrier et 45 centimes par ouvrière ; pour les employés, 20 centimes par ouvrier et 10 centimes par ouvrière. L'indemnité quotidienne de chômage variera de 75 centimes à 1 fr. 50 par ouvrière et de 1 fr. à 2 fr. par ouvrier. Les salaires féminins étant plus bas que les salaires masculins dans la généralité des cas, cette différence de cotisations comme d'indemnités se justifie, et pourtant en matière de chômage et de difficultés de vie, les ouvrières, pas plus que les maîtresses d'école, ne sont plus favorisées que les hommes ! Cette réserve faite, félicitons notre Corps législatif d'avoir pourtant, dans cette longue session un peu creuse comme résultats, mis sur pied une loi qui, malgré un caractère occasionnel nettement marqué, n'en est pas moins une œuvre intéressante de prévoyance sociale.

E. GD.

II. Chronique parlementaire fédérale.

La semaine qui devait clore la dernière session des Chambres fédérales a été absorbée par un événement si extraordinaire, si inattendu, si foudroyant, si ahurissant, dont les conséquences auraient pu être d'une telle gravité pour notre pays, que toutes les questions qui avaient rempli les séances jusqu'à ce moment reculent à l'arrière plan et perdent leur importance. Cet événement qui, d'ailleurs, nécessita la prolongation de la session, a d'un seul coup — tel un éclair qui, en une seconde, illumine l'horizon d'une clarté éblouissante — fait la lumière chez nous, dissipe le malaise qui pesait sur tant de cœurs, refait l'union de la Suisse. Et l'on peut bien dire que ce fut une journée bienfaisante, celle qui fit battre le cœur de la Confédération à l'unisson, une journée lumineuse, celle qui a déchiré le voile qui, petit à petit, sournoisement, s'étendait entre le peuple et le gouvernement, une journée réparatrice, celle qui a reconnu le droit et les revendications d'une partie du pays. De l'union parfaite réalisée à l'heure critique, la Confédération sort consolidée, raffermie dans les principes sur lesquels elle est érigée, éclairée aussi sur les devoirs imposés par la situation actuelle du monde.

Toutefois, plus d'une leçon se dégage de l'erreur commise par M. Hoffmann. La première de ces leçons, c'est que les pleins pouvoirs dont le Conseil fédéral fut investi, à l'heure où l'Europe presque entière prenait feu, — pleins pouvoirs qui devaient le mettre en mesure d'agir avec toute la rapidité et toute l'énergie possible, si l'incendie s'étendait jusque chez nous — ces pleins pouvoirs ont trop duré. Rares sont les hommes qui, sans abus et sans défaillance, passent à travers l'épreuve de l'autorité illimitée et non contrôlée : les autocrates, les usurpateurs de tous les pays et de toutes les époques en font foi. Nul n'est infallible. Il faudrait un caractère d'une trempe exceptionnelle, un dieu presque, pour résister aux tentations que suggère le pouvoir sans bornes. Des pleins pouvoirs conférés au gouvernement aux pleins pouvoirs que s'arroge un seul membre de ce gouvernement, il n'y a qu'un pas, pas qui, selon l'angle sous lequel on le juge, pouvait conduire à un résultat heureux, mais qui s'est avéré funeste, — l'opinion de la Suisse a été unanime sur ce point. Aujourd'hui que la lutte fratricide qui désole l'Europe, de crise aiguë a passé à l'état de maladie chronique d'une société pourrie d'injustice sociale et d'après exploitation capitaliste, il importe

que notre pays reprenne le seul régime qui s'adapte à sa forme et à sa tradition démocratiques.

Cette forme destinée à maintenir la souveraineté du peuple s'accorde d'ailleurs mal avec l'inamovibilité de notre gouvernement fédéral. Car inamovibilité est presque synonyme d'infailibilité. On l'a bien vu à la stupeur générale qui s'est manifestée lors de la démission de M. Hoffmann. Ce cas est unique dans les annales gouvernementales, et l'on était bien près d'admettre chez nous qu'un conseiller fédéral ne pouvait commettre une faute, ni être obligé à se démettre de ses fonctions. Or un gouvernement, dont les membres restent au poste jusqu'au bout, doit forcément tomber dans les défauts et les erreurs inhérents aux positions trop sûres. Certes, il ne saurait être question de proposer comme modèle le régime reconnu exécrable de certains grands Etats qui permet de changer de ministère selon les intrigues des politiciens, et s'il fallait choisir entre celui-là et le nôtre — tous les deux extrêmes, — le dernier serait préférable à coup sûr. Toutefois, puisqu'il est question de reviser la Constitution fédérale pour être en mesure d'augmenter le nombre de nos conseillers fédéraux, ne serait-il pas indiqué, par la même occasion, de donner plus de souplesse au corps administratif de la Confédération, en permettant aux fonctionnaires — du haut en bas de l'organisation gouvernementale — qui ont fait leur temps, de se retirer pour donner leur place aux forces plus vives dont le pays a besoin ? Cette question est liée à celle des retraites. Car les traitements des fonctionnaires sont trop modestes pour permettre des économies en vue de l'âge avancé. Cette question de première importance, dont dépend le bon fonctionnement de la machine administrative fédérale, aussi bien que cantonale, ne peut être résolue durant la période douloureuse dont les exigences immédiates pèsent sur notre pays dans une si forte mesure. Mais elle est de celles qui sont inséparables d'un régime démocratique et qui ne pourront être évitées à l'époque de reconstruction sociale qui s'édifiera sur les ruines actuelles.

Marguerite GOBAT.

LE FÉMINISME APRÈS LA GUERRE

La guerre mondiale changera quelque chose à l'organisation économique, politique, sociale et morale de l'humanité dite civilisée. Nous haussons volontiers nos espoirs à la hauteur de nos désirs ; aussi croyons-nous facilement à l'évolution rapide d'une société dont la sanglante crise actuelle a révélé le fond barbare.

Je doute cependant que les transformations soient importantes. Notre société de l'Europe occidentale est trop vieille, ses habitudes sont trop invétérées, elle est trop ankylosée pour rajeunir beaucoup. Ce seront peut-être des peuples plus mobiles, moins vieux, moins conservateurs — Slaves, Américains du Nord et du Sud — qui boiront à la fontaine de Jouvence retrouvée parmi le sang répandu.

La propriété privée, base de notre organisation sociale, semble devoir traverser intacte le présent conflit. Le cœur humain en sortira gonflé de regrets, d'amertume et de tristesse, ce qui est mauvais pour un recommencement. Il me semble que les transformations ne peuvent être que superficielles.

Sauf une, cependant, que je désire signaler aux lectrices de ce journal.

La guerre, en concentrant les hommes dans l'espace restreint des champs de bataille et des tranchées, a vidé les champs, les ateliers et les bureaux. Par nécessité de vivre, les femmes ont dû remplacer les absents. Ajoutez-y tant de femmes qui se sont

mises au service d'autrui pour diriger les institutions créées à cause de la guerre ou pour y prêter leur concours. Elles se sont substituées nombreuses au mari dans la direction de la famille, du domaine, de la boutique, de l'entreprise économique. Elles ont prouvé en général que leur travail n'était pas inférieur à celui de l'homme, ni surtout leur courage, leur persévérance, leur savoir-faire, leur talent d'organisation, leur esprit de direction.

Nous constatons ici une des nombreuses régressions dues à la guerre. Nous sommes retournés à cet état social barbare où l'homme n'a qu'une occupation : la guerre, où la femme prend à sa charge tous les travaux économiques. Mais tandis que cette répartition des occupations paraît au sauvage l'état social naturel et traditionnel, tandis qu'il l'accepte inconsciemment comme une fatalité, nous, nous l'établissons consciemment et provisoirement. Une partie des soldats reviendront de la tranchée, une partie des femmes abandonneront la besogne temporaire. Mais tout ne rentrera pas dans l'ordre accoutumé. Ce passage au laminer laissera dans les esprits et dans les cœurs quelques empreintes durables. Elles pourront plus que tout autre — résultat de la guerre — engager notre société dans une voie nouvelle. C'est cette dernière qui m'apparaît le plus distinctement dans le brouillard qui couvre encore le chemin.

L'expérience aura définitivement démontré que la femme peut prendre part à tous les travaux à peu près, qu'elle peut remplir toutes les fonctions, qu'elle sait organiser, qu'elle est capable de diriger. Ce n'est plus la théorie qui l'affirme logiquement, c'est la pratique qui le prouve. La distinction conventionnelle entre professions « masculines » et « féminines » s'efface. La délimitation arbitraire du passé fait place à une délimitation rationnelle s'inspirant de considérations physiologiques.

Mais le raisonnement le plus logique, le fait positif le plus évident, sont sans force contre le préjugé, contre l'intérêt, contre le privilège. Ce sont boulettes de papier mâché lancées à un cuirassé. Les raisons de sentiment sont beaucoup plus efficaces. C'est ici qu'intervient la seconde « empreinte » laissée par la guerre.

La femme a puisé dans ces quelques années de libre activité — activité qui forcément s'exercera après la guerre pendant plusieurs années encore — un amour de l'indépendance qui subsistera. Ce sentiment, d'autant plus tenace que la guerre et ses suites dureront plus longtemps, sera un puissant adjuvant à toutes les revendications féministes.

Des dizaines de milliers de femmes, des centaines de mille, chez les belligérants surtout et chez les neutres aussi, qui se désintéressaient autrefois des droits dont leur sexe les privait, ont, bon gré mal gré, été jetées par le travail dans la liberté. Maintenant qu'elles ont mis la dent dans ce gâteau délicieux, elles n'en voudront plus démordre.

La guerre fera subir à notre société quelques transformations. Aucune, à mon avis, n'aura autant de portée que l'essor nouveau donné aux revendications féministes et à leur réalisation, grâce à l'expérience faite des facultés de la femme, grâce à l'appui des travailleuses de la guerre, avides de conserver leur indépendance, grâce peut-être au nombre prépondérant des femmes dans la société nouvelle.

Quiconque a goûté du pain de la liberté n'en demande plus d'autre. Or, il n'y a pas de véritable liberté sans égalité de droits. Ceci est vrai aussi des rapports juridiques entre les deux moitiés de l'humanité.

H. PRONIER.

De-ci, De-là...

L'Alliance nationale de Sociétés féminines hongroises, nous écrit un de nos amis, a tenu, le 27 juin, une grande assemblée, sous la présidence de la comtesse A. Apponyi, pour réclamer le vote des femmes. (Un nouveau ministère vient de se constituer en Hongrie, sous la présidence du comte Esterhazy : le but de ce ministère est une *réforme électorale démocratique*.) Le ministre de l'Intérieur, M. G. de Hugron, a déclaré à la séance même, au nom du gouvernement, que les femmes obtiendront le vote, quoique dans une mesure plus restreinte que les hommes.

* * *

Nous constatons avec plaisir que, lors des examens de maturité réelle au Collège de Genève, les six premiers diplômes ont été décernés à des jeunes filles, M^{lles} de Morsier, Frommel, Diwilkowsky, Ponce, Roget et Dubois.

Dédié à ceux — et on en trouve encore ! — qui nient les capacités intellectuelles des femmes.

* * *

Nous recevons du Comité de « La Vie au Soleil », avec un fort joli rapport illustré et abondamment documenté, un appel pressant à l'adhésion de nouveaux membres. Le but de cette Association, on le sait, est de procurer des bains d'eau, d'air et de soleil, avec des exercices physiques rationnels, à toute la jeunesse de notre ville que guetteraient fatalement l'anémie, la scrofule ou la tuberculose, cherchant ainsi à prévenir le mal plutôt qu'à intervenir souvent trop tard par la création de sanatoria. La « Vie au Soleil » a compris l'année dernière huit groupements installés dans différentes régions de la banlieue, au bord du lac, au bord de l'Arve, etc. Le président de l'Association est le Dr Ladame. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau des Intérêts de Genève, 3, place des Bergues. (Cotisation, 2 fr. par an.)

De nouveaux métiers féminins en France ¹

II. Les apprentissages de l'Ecole Rachel

Bien que j'aie réclamé pour les femmes une plus large place dans l'enseignement, il ne faudrait pas croire que je souhaite voir une moitié des femmes enseigner l'autre. Bien loin de là ! Bien des fois nous avons eu à répéter la si juste parole d'Ellen Key : « Qu'il y a un très fâcheux snobisme à ne considérer comme nobles que les professions intellectuelles ! » Parfois nous avons réussi à faire d'un professeur de dessin sans leçons une bonne retoucheuse de photographie, à faire d'une maîtresse d'anglais courant misérablement le cachet une bonne sténo-dactylographe. A ce propos je dois dire en passant que, autant la profession de sténo-dactylographe *sans langue* est actuellement encombrée et peu rémunératrice, autant on a besoin, un urgent besoin, de bonnes sténo-dactylographes avec *anglais*, je veux dire possédant bien la *sténo anglaise* et qui peuvent se faire dans des banques ou dans des bureaux anglais ou américains des situations importantes, il faut le dire et le répéter.

Quand nous détournons de l'enseignement notre clientèle féminine, vers quoi encore la dirigeons-nous ? Le commerce offre évidemment un grand débouché aux femmes, et on reconnaît qu'elles y sont parfaitement aptes. Je ne traiterai pas ici le sujet des femmes dans le commerce, je rappellerai seulement que les femmes qui veulent faire des études commerciales élevées rencontraient jusqu'ici peu de facilités. Un ministre féministe avait écrit pour elles aux Chambres de commerce pour les engager à leur ouvrir les écoles supérieures. Dix seulement ont répondu ; sur ces dix réponses, quatre étaient négatives, six affirmatives.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 juin 1917.